

Vous avez un peu de temps,
Comme nous, vous souhaitez **soutenir et aider** les patients atteints de mélanome et leur famille
Comme nous, vous souhaitez **informer, conseiller** pour prévenir et favoriser une prise en charge précoce du mélanome
Comme nous, vous souhaitez **aider** la recherche sur le mélanome et ses traitements

Alors rejoignez nous !!!

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Tel :

Portable

Courriel (e-mail)

Souhaite être membre de l'Association AGECOME (joindre un chèque de cotisation annuelle de 15€ à l'ordre de AGECOME)

Souhaite faire un don deEuros

Renvoyez votre bulletin et votre chèque à l'adresse suivante :

Agir Ensemble Contre le Mélanome
9 rue du Manoir -76290 Montivilliers

Contact : 06 86 79 42 30 ou agecome@laposte.net

Agir Ensemble contre

le
Mélanome

Association pour la

Prévention des cancers de la peau

Prévenir, Informer, Soutenir

Contact : 06 86 79 42 30
agecome@laposte.net

Qu'est-ce qu'un mélanome ?

Le mélanome est la forme maligne la plus dangereuse des cancers de la peau. Le mélanome cutané peut apparaître sur peau saine (70 à 80% des cas) ou résulter de la transformation maligne d'un grain de beauté.

Il peut survenir sous différentes formes à n'importe quel endroit de la peau ou de la muqueuse (pas uniquement sur les zones exposées au soleil).

Un cancer sur trois dans le monde est un cancer de la peau. Le nombre de ces cancers est en augmentation de 10 % par an depuis 50 ans.

Quels sont les risques de développer un mélanome ?

- Les coups de soleil et l'exposition au soleil notamment pendant l'enfance, constitue un risque de mélanome
- L'exposition aux UV en cabine augmente le risque de mélanome : la fréquentation au moins une fois dans sa vie d'une cabine de bronzage entraîne une augmentation de 15 % du risque de développer un mélanome cutané.
- Un antécédent personnel ou familial de mélanome constitue un facteur de risque (10 % des mélanomes sont des formes génétiques familiales).

Le dépistage

La détection du mélanome cutané à un stade précoce est importante pour la guérison du patient. L'apparition d'une nouvelle tache brune, d'un bouton ou la modification d'un grain de beauté doit vous alerter. Au moindre doute, il est impératif de consulter votre médecin ou votre dermatologue.

Prenez l'habitude de surveiller votre peau régulièrement en suivant la méthode ABCDE : 5 éléments pour contrôler s'il s'agit d'un grain de beauté ou d'un mélanome.

